

Journée de consultation publique
sur l'avenir

de Saint-Urbain



Guide pour accompagner la réflexion du participant

**Centre communautaire de Saint-Urbain
et l'École Dominique-Savio**

Samedi 7 mai 2005



Table des matières

1.	<i>Pourquoi une planification stratégique à Saint-Urbain?</i>	5
2.	<i>Mot du maire et des conseillers de Saint-Urbain</i>	7
3.	<i>Les membres du comité organisateur</i>	8
4.	<i>Déroulement de la journée</i>	9
5.	<i>Bref historique de la municipalité de Saint-Urbain</i>	10
6.	<i>Déroulement des ateliers</i>	16
7.	<i>Les ateliers</i>	17
7.1	<i>Le développement socioéconomique</i>	17
7.2	<i>Le tourisme-L'agroalimentaire-Le récréotourisme</i>	20
7.3	<i>Le patrimoine-La culture-La conservation de l'environnement</i>	23
7.4	<i>La place des jeunes dans Saint-Urbain</i>	27
7.5	<i>Le citoyen et le développement du bonheur municipal brut</i>	30
	<i>Références</i>	33
	<i>Annexe -1- Cheminement proposé pour la réalisation d'un plan d'avenir commun pour la population de Saint-Urbain</i>	34
	<i>Annexe -2- Données socioéconomiques</i>	36

Recherche et rédaction

Sylvie Germain, agente de développement rural – CLD de la MRC de Charlevoix

Historique et graphiques

Myriam Gauthier, adjointe administrative – CLD de la MRC de Charlevoix

Révision

Marthe Harvey, secrétaire-réceptionniste – CLD de la MRC de Charlevoix

Remerciement pour les photos

Centre d'accès communautaire à Internet (CACI) de Saint-Urbain

Centre d'archives régionales de Charlevoix

et aux gens de Saint-Urbain qui ont prêtés gracieusement leurs photographies



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

« La municipalité est le premier niveau administratif à devoir s'ajuster aux nouvelles tendances et à répondre aux nouveaux besoins apparaissant au sein de la population. Aucune industrie, aucun commerce, aucun organisme n'offrira autant de diversité dans les défis à relever, dans les problèmes à solutionner et dans les attentes à satisfaire ».

R. Lachance, M. Morrisset avec la collaboration de F. Des Rosiers, « L'obsession du citoyen », Réseau québécois des Villes et Villages en santé, 2004, p. ix.

1. Pourquoi une planification stratégique à Saint-Urbain?

Élaborer une planification stratégique à Saint-Urbain, c'est se donner la possibilité d'utiliser un instrument moderne de gestion municipale permettant de mieux se connaître, d'identifier des facteurs prometteurs et des conditions facilitantes ainsi que les tendances lourdes et conditions difficiles pour notre municipalité. C'est permettre aux citoyens de Saint-Urbain de répondre aux questions suivantes :

Où en sommes-nous actuellement?

Où est-ce que nous allons?

Où est-ce que nous voulons aller et comment voyons-nous notre avenir?

Quels sont les moyens pour y arriver?

Comment nous comparons-nous aux municipalités environnantes?

Pouvons-nous développer nos forces?...et relever les défis?



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Le processus de planification stratégique permet à une organisation comme la municipalité de Saint-Urbain de préciser avec les citoyens ce qu'elle désire faire, quand, comment et sur quelle période.

L'exercice vise à déterminer les objectifs, les champs d'actions à prioriser et les attentes des citoyens dans un horizon de 3 à 5 ans pour la réalisation des actions à venir.

Vous trouverez dans les pages suivantes les informations qui, nous le souhaitons, vous renseigneront sur chacun des secteurs ciblés comme éléments majeurs du développement à Saint-Urbain.

À noter, à l'annexe 1, vous pourrez prendre connaissance du cheminement proposé pour la réalisation d'un plan d'avenir commun pour la population de Saint-Urbain. Vous aurez ainsi une vue d'ensemble de toute la démarche de la planification stratégique à Saint-Urbain.



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

2. Mot du maire et des conseillers de Saint-Urbain

Permettez-moi dans un premier temps de remercier chacun de vous, ici présent, pour vous être déplacé un samedi, afin de réfléchir ensemble sur l'avenir de notre municipalité. N'est-ce pas là un sens de responsabilité communautaire qui mérite d'être souligné?

Vous aurez aujourd'hui à réfléchir, en atelier, sur un ensemble de thèmes qui vous sont proposés. Plusieurs questionnements s'imposent.

Que voulons-nous comme citoyen pour notre municipalité?

Que voulons-nous pour nos jeunes?

Comment freiner cette décroissance démographique constante?

Autant de questions qui sauront certainement susciter beaucoup d'intérêt parmi les participants.

Pour créer un milieu dynamique, où il fait bon vivre, cette journée de réflexion devrait répondre à l'ensemble de nos besoins locaux.

Il est donc approprié, en terminant, de remercier d'une façon particulière le comité organisateur pour cette belle initiative, qui contribuera au développement de la collectivité.

Simon Bouchard, maire
Municipalité de Saint-Urbain



3. Les membres du comité organisateur

Norman Bolduc

Citoyen, rang Saint-Jérôme

Jessica Bouchard

Citoyenne, rang Saint-François

Jean-Jacques Etcheberrigaray

Citoyen, village

Charlotte Fortin

Citoyen, rang Saint-Georges

Jocelyne Fortin

Citoyenne, rang Saint-Jean-Baptiste

Marc-André Larochelle

Conseiller municipal

Benoît Simard

Citoyen, bas de Saint-Urbain

Lyne Tremblay

Conseillère municipale

Sylvie Germain

Agente de développement rural

Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

4. Déroulement de la journée

8 h 30	Accueil et inscription Visite de l'exposition «Saint-Urbain d'hier à aujourd'hui»
9 h	Mot de bienvenue <i>Mme Sylvie Germain</i> Agente de développement rural du CLD de la MRC de Charlevoix
9 h 05	Mot du maire <i>M. Simon Bouchard</i> , maire
9 h 10	Mot au nom du comité organisateur <i>Mme Lyne Tremblay</i> , conseillère et membre du comité
9 h 15	Allocution <i>M. Rosaire Bertrand</i> , député de Charlevoix à l'Assemblée Nationale
9 h 20	Conférence « Saint-Urbain peut-il se tailler une place au soleil à l'heure de la mondialisation? » <i>M. Yvon Leclerc</i> , chercheur et consultant en développement local et régional
10 h	Présentation des objectifs et du déroulement des ateliers <i>Mme Sylvie Germain</i>
10 h 10	Déplacement vers les ateliers École Dominique-Savio
10 h 15 à 12 h	Première période d'ateliers <ul style="list-style-type: none">▪ Atelier AM1 : Le développement socioéconomique▪ Atelier AM2 : Le tourisme-L'agroalimentaire-Le récréotourisme▪ Atelier AM3 : Le patrimoine-La culture-La conservation de l'environnement▪ Atelier AM4 : La place des jeunes dans Saint-Urbain▪ Atelier AM5 : Le citoyen et le développement du bonheur municipal brut
12 h 15 à 13 h 15	Dîner
13 h 25	Déplacement vers les ateliers
13 h 30 à 15 h	Deuxième période d'ateliers <ul style="list-style-type: none">▪ Atelier PM1 : Le développement socioéconomique▪ Atelier PM2 : Le tourisme-L'agroalimentaire-Le récréotourisme▪ Atelier PM3 : Le patrimoine-La culture-La conservation de l'environnement▪ Atelier PM4 : La place des jeunes dans Saint-Urbain▪ Atelier PM5 : Le citoyen et le développement du bonheur municipal brut
15 h	Pause-café
15 h 15 à 16 h	Plénière
16 h	Mot de la fin et remerciements <i>M. Simon Bouchard</i> , maire



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

5. Bref historique de la municipalité de Saint-Urbain

Avant 1827 • Les résidents appartiennent aux paroisses de Saint-Pierre et Saint-Paul (Baie-Saint-Paul).

1665 • L'intendant Talon envoie un ingénieur en minéralogie.

Moulin de la Rémy



Entre 1782 et 1806 • On trouve un moulin à farine. En 1806, sans espoir de tourner dans l'avenir faute du dessèchement de la rivière, on construit un nouveau moulin plus près de Baie-Saint-Paul appelé Moulin de la Rémy.

1827 • La paroisse est érigée canoniquement le 8 septembre sous le nom de Saint-Urbain de Beupré (Seigneurie de Beupré). La paroisse a un prêtre en octobre.

1830 • La paroisse compte à peu près 50 familles pour une population d'environ 300 personnes.

1835 • La paroisse est érigée civilement le 11 juillet sous le nom de Saint-Urbain de Beupré. Le cadastre est mis en vigueur le 25 juillet 1882.

1836 • Le curé de Baie-Saint-Paul bénit la nouvelle église.

Aux environs de 1840 • Le premier conseil municipal est mis en place.

1847 • Le projet de construire une école derrière l'église est lancé.

1859 • Les marguilliers décident de remplacer l'église par une nouvelle mieux adaptée. Celle-ci est bénie en 1862.



Intérieur de la 2ième église

1867 • Une compagnie anglaise, la Titanium Iron Cie obtient la permission de construire un chemin à lisse entre Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain pour transporter les matériaux nécessaires à l'établissement des hauts fourneaux. Ce chemin ne servit pas longtemps. L'espérance de fondre l'ilménite par le charbon de bois s'avère impossible à ce moment.



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- 1870** • Un violent tremblement de terre a lieu. Devant l'église, la terre se fend de quelques centimètres de largeur sur près de 15 mètres.
- 1874** • Faillite de la Titanium Iron Cie.
- 1904** • Le cimetière est devenu trop petit. Il quitte la cour de son église pour se retrouver sur le site actuel.
- 1906** • Le 9 novembre, E. J. Bagnall, gérant général de la Adams-Bagnall Electric Co. de Cleveland, demande à Mgr Laflamme, supérieur du Séminaire de Québec, les droits pour l'exploitation du minerai d'ilménite à Saint-Urbain.
- 1907** • Le Gouvernement du Québec fait construire au cœur des « Grands Jardins », dans le secteur connu sous le nom de « La Roche », tout près de la rivière Malbaie, un chalet devant servir aux chasseurs de caribous. Baptisé « Château-Beaumont », ce bâtiment est utilisé à l'époque par des politiciens, diplomates et gens fortunés.

Jusqu'en 1910 • L'élevage du renard était le monopole de quelques éleveurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Au Québec, c'est à Thomas Fortin (1858-1942) de Saint-Urbain, que l'on attribue le titre de pionnier des éleveurs canadiens-français. Il commence en 1912 à garder un couple de renards argentés sur sa ferme pour en faire l'élevage.



Thomas Fortin et William Hume Blake

1914 • Le 26 août, les Petites Franciscaines de Marie s'installent à Saint-Urbain pour y dispenser l'enseignement. De 1914 à 1976, 146 religieuses ont résidé au couvent Sainte-Claire de Saint-Urbain.



Couvent Sainte-Claire

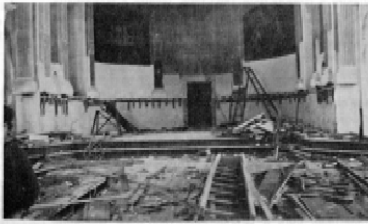
- 1918** • Une épidémie frappe la paroisse à l'automne. La grippe espagnole fit de nombreuses mortalités. Certaines familles perdent trois ou quatre membres dans la même semaine. Cette épidémie est suivie quelques années plus tard par une deuxième épidémie, la typhoïde.
- 1924** • Au début septembre, une pluie diluvienne qui dure plusieurs jours détruit tous les ponts de la rivière (celui du Cap-Martin, du raccourci et les ponts du rang Saint-François).
- 1925** • Un samedi soir, le 28 février, la population de Charlevoix et de tout l'Est de l'Amérique est secouée par un violent tremblement de terre qui cause de lourds



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

dommages aux maisons et édifices publics. Le séismologue Hernest Hodgson a produit un rapport et des photos très détaillés de ces événements.

Ruines à l'intérieur de l'église suite au tremblement de terre



Suite au tremblement de terre de février, l'église de Saint-Urbain doit être démolie pour des raisons de sécurité. On reconstruit au même endroit une église de bois qui n'est complétée que 25 ans plus tard soit en 1950. Elle est la proie des flammes en 1954, soit deux ans à peine après le grand feu qui détruit une grande partie du village.

- 1927** • La population est de 1 200 habitants pour 255 familles.
- 1928** • On ne trouve plus de caribou dans les Hautes-Laurentides.
- 1935** • En février, la prestigieuse revue américaine « National Geographic » publie un article sous le titre « Old France in modern Canada » par J. C. Scott O'Connor. En voici un extrait : « Quand un millionnaire disait à M. Fortin (de Saint-Urbain) je suis un millionnaire, Thomas Fortin répondait moi j'suis un habitant. »
- 1945** • Aux Éditions Garneau de Québec, l'historien Damase Potvin publie sous le titre de « Thomas » un ouvrage à caractère biographique sur Thomas Fortin de Saint-Urbain, le dernier de nos coureurs des bois. L'auteur relate aussi l'histoire du Parc des Laurentides ainsi que de la route.
- 1952** • Le vendredi 13 juin, un incendie détruit plus des deux tiers du village de Saint-Urbain. Plus de 350 personnes se retrouvent sans foyer. C'est au moins 52 demeures et commerces qui disparaissent. Mais l'église est épargnée.
- 1954** • Le 11 janvier, incendie de l'église de Saint-Urbain, laquelle avait été construite en 1926.

Chalet des loisirs



- 1955** • Construction du chalet des loisirs.



Incendie de la 3ième église

- 1961** • Augustin Dufour lance la Meunerie de Charlevoix.



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- 1963** • Construction de l'école Dominique-Savio près du couvent Sainte-Claire. Avec l'ouverture de cette école, la centralisation de l'enseignement élémentaire apporte la fermeture des écoles de rang.



Classe de filles

- 1964** • La population est de 1 903 habitants pour 375 familles.

Pont de la rivière du bras dans le rang St-François



- 1968** • Le 25 avril, plusieurs localités de Charlevoix ont été frappées par des inondations causant la mort d'un résident de Saint-Urbain alors que le pont enjambant la rivière du Gouffre sur la route 381 cède sous la force du torrent.

- 1969** • Libération en octobre de la première harde de caribous dans le but de le réintroduire dans le Parc des Laurentides.

- 1973** • Le 25 avril, un glissement de terrain à Saint-Urbain cause tout un émoi. Le trou qui se creuse est à quelque 300 pieds des maisons les plus proches et mesure 500 pieds sur 200 et 100 pieds de profondeur. Une source d'eau souterraine en serait la cause. Un autre glissement de terrain a lieu à cet endroit en septembre 1971.

- 1977** • Du 23 juin au 3 juillet, Saint-Urbain célèbre son 150^e anniversaire. M. Eudore Fortin et son équipe commencent à défricher un sentier qui totalisera, à l'époque, 106 km. La traversée de Charlevoix accueille ses premiers skieurs en décembre 1978.

- 1980** • On inaugure un nouveau cimetière au bout de la rue Sainte-Anne dans la Côte à bouleaux.

La Société Radio-Canada met à l'antenne le téléroman « Le Temps d'une Paix » qui met en valeur plusieurs sites de Charlevoix. La plupart des figurants sont choisis dans la population de Charlevoix. Saint-Urbain devient une voie d'accès privilégiée à ce site.



Site de tournage (à 8km du village)
"Le temps d'une Paix"

- 1981** • Le 19 juin, Charlevoix comme tout le Québec rural est soumis à la Loi du zonage agricole. Les règles du jeu en matière de construction et d'aménagement du territoire ne sont plus les mêmes.

Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain



- 1984** • Sorti à l'automne, le long métrage de Claude Melançon, « La Guerre des Tuques » s'est avéré un grand succès. Ce film pour enfants est une amusante saga où les armes sont des boules de neige. Le tournage au mois de mars, à Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain, s'échelonne sur 21 jours.
- 1987** • Le 4 décembre, un incendie d'origine criminelle cause de lourds dommages à l'église de Saint-Urbain. Le temple paroissial est redonné au culte le 11 octobre 1987.

Dévoilement de la plaque de bronze par Brian Mulroney, premier ministre



En raison de son potentiel naturel remarquable, l'UNESCO fait savoir le 18 novembre, qu'en grande partie, Charlevoix est dorénavant une " Réserve mondiale de la Biosphère ". Une plaque de bronze est dévoilée le 26 juillet 1989 à Baie-Saint-Paul par le premier ministre du Canada Brian Mulroney.

- 1988** • Le 25 novembre à 18 h 46, les régions du Saguenay et de Charlevoix sont secouées par un important tremblement de terre d'une magnitude de 6,0 qui est ressenti jusqu'à New York et Détroit. L'épicentre se trouve à 35 km au sud de Chicoutimi. C'est la plus importante secousse depuis le 1^{er} novembre 1935, près de Témiscamingue, d'une magnitude de 6,2. Signalons qu'un tremblement de terre précurseur avait été enregistré dans la nuit du 23 novembre à 4 h 11, d'une magnitude de 4,7.
- 1990** • La municipalité fait construire une usine d'épuration des eaux. L'accès à cette usine est situé à l'entrée du rang Saint-Jean-Baptiste, juste avant le pont.
- 1998** • Un groupe, avec à sa tête M. Denis Laliberté, fonde le Festival du Coureur des bois. Jusqu'à aujourd'hui, le festival rend hommage à nos ancêtres et a comme objectif de donner à nos enfants le goût de profiter pleinement de la grandiose nature qui nous entoure. Plusieurs personnalités y ont participé telles que Sœur Angèle, Richard Desjardins, Boom Desjardins et Paul Piché.
- 1999** • Le 30 mai, la foudre allume un feu dans le Parc des Grands Jardins. En quelques jours, c'est 35 Km carrés du parc qui sont partis en fumée, ce qui représente 11 % de la superficie totale.
- 2000** • Un comité de travail, la Corporation Au pied des Monts, réussit à faire construire une résidence pour personnes âgées devant l'église, nommée Résidence Au Gré du Temps. Pour faire place à cette résidence, le bâtiment abritant les bureaux de la municipalité est détruit. Les bureaux sont relocalisés au centre communautaire (ancien couvent Sainte-Claire).



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- 2001** • La municipalité lance un nouveau bulletin d'information « Le Petit Colporteur de Saint-Urbain ». Une usine de chloration de l'eau potable est installée.
- 2002** • Le 175^e anniversaire de la municipalité est souligné dans le cadre du Festival du Coureur des bois. Une messe spéciale est organisée et 175 ballons blancs sont libérés vers le ciel par des enfants, pour symboliser le doux avenir que nous désirons léguer à nos jeunes. La municipalité profite de cette occasion spéciale pour renouveler les affiches aux entrées de son territoire.
- 2003** • Mise en place d'une stratégie d'accueil des nouveaux résidents, en collaboration avec la MRC de Charlevoix : 5 à 7 d'accueil avec le conseil municipal, panier-cadeau des produits locaux et trousse d'information.
Le conseil municipal reçoit un prix Laure-Gaudreault des Centres femmes de la région pour sa représentation féminine au sein du conseil : 50 % des membres du conseil sont des femmes.
Les mérites municipaux du ministère des Affaires Municipales soulignent l'excellence de deux de nos employés municipaux : Messieurs Donald Gilbert et Réjean Simard.
- 2004** • L'achat de l'immeuble de la caisse par la municipalité est complété et le déménagement est prévu pour le mois de mai.
- 2005** • Le 2 mai, on annonce le résultat de l'étude sur l'emplacement d'un parc industriel régional : le site de Saint-Urbain correspond en tout point aux critères d'évaluation et sera privilégié. La tenue de la journée de consultation publique « Allons-y tous ensemble » est l'occasion de lancer l'exposition permanente de la municipalité.



6. Déroulement des ateliers

A. Présentation des objectifs spécifiques

Rassembler la population de Saint-Urbain et les intervenants locaux (économiques, politiques, sociaux, etc.) pour procéder à une réflexion concertée des citoyens, des élus et des spécialistes;

Tenir ensemble une réflexion pour assurer le développement de la qualité de vie à Saint-Urbain;

Proposer des pistes d'actions en matière de développement pour Saint-Urbain.

B. Présentation des participants à l'atelier

C. Présentation des étapes de l'atelier

- ✓ Lecture des informations sur le thème de l'atelier, la mise en contexte, les facteurs prometteurs et les conditions facilitantes, les défis à relever et les conditions difficiles, les suggestions de questions pour stimuler la réflexion;
- ✓ Discussions sur le thème et bonification des informations apportées;
- ✓ Suggestions de pistes d'actions pour l'avenir.



7. Les ateliers

7.1 Le développement socioéconomique

Mise en contexte

Comme dans beaucoup de municipalités, la population de Saint-Urbain subit les différents contrecoups de la baisse démographique et de la mondialisation des marchés. Dans cet atelier, vous aurez l'occasion d'analyser le contexte socioéconomique dans lequel évolue la municipalité. Cette exploration mettra en évidence les opportunités apportées par les facteurs prometteurs et les conditions facilitantes. Elle permettra également d'anticiper les défis à relever et les conditions difficiles sur lesquelles agir. Ce cheminement, nous l'espérons, vous permettra de proposer des pistes de solutions conduisant à la réussite du développement socioéconomique de Saint-Urbain.

Facteurs prometteurs et conditions facilitantes

- ↙ La proximité de Québec (107 km), un important centre urbain;
- ↙ La proximité de Baie-Saint-Paul (16 km), comme pôle régional de la MRC;
- ↙ La présence d'axes routiers facilitant l'accès aux entreprises :
 - la route nationale 138 traversant le territoire de la MRC dans un axe Est-Ouest et donnant accès de Québec à la région de la Côte-Nord, et l'axe routier 381 menant au Saguenay;
- ↙ Des services publics nombreux par rapport à l'importance démographique de Charlevoix (services hospitaliers, commerces diversifiés, attraits et divertissements touristiques);
- ↙ Des avantages concurrentiels grâce à une qualité de vie enviable dans un environnement naturel exceptionnel;
- ↙ Un village doté d'une tradition agroforestière;
- ↙ Les entreprises industrielles de la MRC de Charlevoix sont majoritairement localisées à Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain et Saint-Hilarion;
- ↙ Pénurie d'offres de terrains industriels dans la MRC de Charlevoix;
- ↙ Une récente étude réalisée par Roche Ltée Groupe Conseil recommandant la création d'un parc thématique à vocation industrielle à Saint-Urbain;
- ↙ La zone industrielle de Saint-Urbain munie du service d'aqueduc;
- ↙ Secteurs d'activités présents à Saint-Urbain :
 - Aliments et boissons;
 - Construction;
 - Bois;
 - Machinerie;
 - Textile.
- ↙ 19 producteurs agricoles pour des revenus bruts de 4 738 281 \$;



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- ↗ Des entrepreneurs locaux dynamiques;
- ↗ La présence locale d'organismes de développement dont certains offrant des programmes de financement. (Centre local de développement (CLD), Société d'aide au développement de la collectivité (SADC), Emploi-Québec, Carrefour Jeunesse-Emploi, etc.).

Défis à relever et conditions difficiles

- ↗ Contexte socioéconomique difficile (diminution de la population, faible taux de scolarisation, exode des jeunes, vieillissement de la population, taux de chômage élevé, faible revenu par ménage);
- ↗ La plus grande variation de la population à la baisse (-10,57 %) parmi les municipalités de la MRC de Charlevoix;
- ↗ Les prévisions démographiques effectuées par Statistiques Canada tendent à démontrer que le déclin de la population devrait être de l'ordre de 8,1 % entre 2001 et 2011 et de 11,9 % entre 2001 et 2021;
- ↗ Moins du cinquième de la population de la MRC de Charlevoix est âgée de 0 à 14 ans et le phénomène est plus accentué sur le territoire de la MRC de Charlevoix que dans l'ensemble du Québec;
- ↗ La baisse de la natalité, l'exode des jeunes et les problématiques de l'emploi local plus élevés que dans le reste de la Capitale-Nationale;
- ↗ La proximité de Québec pouvant apporter des fuites commerciales;
- ↗ Saint-Urbain a le deuxième plus haut taux de chômage dans la MRC de Charlevoix avec 23,8 %;
- ↗ Le revenu médian des ménages de la municipalité est de 33 776 \$ et celui de l'ensemble de la MRC est de 36 618 \$;
- ↗ Les effets négatifs du phénomène de la mondialisation sur le développement manufacturier (concurrence venant de la Chine);
- ↗ Peu d'entrepreneurs locaux;
- ↗ Structure industrielle peu importante dans la MRC de Charlevoix;
- ↗ Une certaine rivalité entre les régions et les sous-régions;
- ↗ Peu de concertation et de développement d'une vision pour l'aménagement industriel dans la MRC;
- ↗ Une seule zone industrielle possible dans Saint-Urbain mais localisée en zone agricole donc nécessitant l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le dézonage;
- ↗ Une économie reposant majoritairement sur des secteurs d'emplois à statut précaire (saisonniers et à temps partiel);
- ↗ Malgré l'importance des ressources naturelles locales, peu d'entreprises de deuxième et troisième transformation;
- ↗ L'absence de système d'accueil pour les nouveaux entrepreneurs;
- ↗ Peu de diversification économique via le développement de créneaux particuliers et de recherche de secteurs économiques porteurs pour le futur;



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- ↵ Disponibilité de main-d'œuvre qualifiée plus rare;
- ↵ Aucune installation de fibre optique, ce qui freine l'implantation d'entreprises pour lesquelles cette infrastructure est essentielle.

Suggestions de questions pour stimuler la réflexion?

- ↵ Comment nous voyons-nous comme collectivité?
- ↵ Où sont les avenues de développement économique en agriculture? En foresterie? En tourisme? Un nouveau créneau?
- ↵ Quelle est notre vision face à la baisse démographique, aux contraintes économiques, à la possibilité de développer des ententes de services avec Baie-Saint-Paul?
- ↵ Est-ce que l'on regarde passer le train ou est-ce que l'on se prend en main?
- ↵ Comment pouvons-nous intégrer le développement durable dans notre vision d'avenir?
- ↵ Comment tisser les liens intergénérationnels pour conserver le savoir-faire local?
- ↵ Allons-nous de l'avant avec un parc industriel?
- ↵ Comment pouvons-nous créer une politique ou des réglementations permettant aux commerces locaux de s'épanouir et de développer une plus grande visibilité et une meilleure part de marché?

Commentaires et informations à ajouter



7.2 Le tourisme-L'agroalimentaire-Le récréotourisme

Mise en contexte

Les secteurs du tourisme, de l'agroalimentaire et du récréotourisme représentent de belles avenues de développement dans une région comme Charlevoix. La municipalité de Saint-Urbain se trouve à proximité de plusieurs attraits majeurs. Cet atelier vous permettra d'évaluer les possibilités et les opportunités s'offrant à la municipalité en terme de développement touristique et d'en saisir les défis à relever pour en faire un élément structurant apportant des retombées économiques dont toute la population pourrait bénéficier.

Facteurs prometteurs et conditions facilitantes

- ↪ À l'image du tourisme à l'échelle mondiale, l'industrie touristique québécoise est en pleine croissance;
- ↪ La municipalité est située dans la Réserve mondiale de la Biosphère;
- ↪ La grande renommée et la popularité de la région de Charlevoix auprès des touristes;
- ↪ L'industrie touristique représente la principale activité économique de Charlevoix apportant des recettes annuelles de plus de 100 000 millions de dollars et générant un grand nombre d'emplois;
- ↪ En 2003 dans Charlevoix, la dépense moyenne des touristes par séjour est de 224 \$, elle a augmenté de 30,2 % par rapport à 1998 où elle était de 172 \$;
- ↪ En 2003, 760 000 touristes ont visité Charlevoix;
- ↪ La présence de l'Association touristique régionale (ATR) de Charlevoix et de son réseau de cinq bureaux d'information et d'accueil touristique;
- ↪ L'existence de subventions dans le domaine touristique via « L'entente spécifique en tourisme »;
- ↪ La présence de la route nationale 138 traversant le territoire de la MRC dans un axe Est-Ouest donnant accès, de Québec à la région de la Côte-Nord, et de l'axe routier 381 menant au Saguenay, facilitant l'accès aux touristes;
- ↪ Les débits journaliers sur la route 138 varient de 2 270 à 9 700 véhicules;
- ↪ La proximité du Parc national des Grands-Jardins (SÉPAQ), caractérisé par la nature imposante des montagnes constituant un patrimoine paysager exceptionnel (134 lacs et sept rivières) et offrant plusieurs activités d'interprétation, de récréotourisme en plus de différents moyens d'hébergement;
- ↪ La présence d'un attrait important « La traversée de Charlevoix » où l'on peut pratiquer la longue randonnée pédestre (parcours de 100 km), le vélo de montagne, le ski nordique et l'hébergement en chalets ou en refuges;



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- ↗ La présence de l'Association de conservation de la vallée du Gouffre offrant 91 fosses aménagées pour pratiquer la pêche à la mouche du saumon de l'Atlantique, la seule rivière à saumon « privée » au Québec;
- ↗ La présence de la Pourvoirie du Lac Moreau;
- ↗ Cinq kilomètres de piste cyclable en chaussée partagée sur la route 381;
- ↗ Le club des VTT (véhicule tout terrain) du Grand Charlevoix a développé quelque 100 kilomètres dont le départ se situe à Saint-Urbain et se rend jusqu'à Pointe-au-Pic, Clermont (Zec des sables) et La Noyée;
- ↗ La présence de la chute des Martres (160 mètres) dans le rang Saint-Thomas;
- ↗ Deux entreprises agrotouristiques, membres du Circuit de la route des saveurs de Charlevoix;
- ↗ Des entreprises de production et de transformation de produits locaux agroalimentaires (poulet bio, canard, terrine, etc.);
- ↗ Deux entreprises d'hébergement de type gîte avec une classification de trois soleils et plus.

Défis à relever et conditions difficiles

- ↗ Peu de services incitant les nombreux touristes de passage à s'arrêter dans la municipalité;
- ↗ L'absence d'établissements de restauration à Saint-Urbain proposant des tables d'hôte comportant des produits locaux;
- ↗ L'absence d'un plan de développement à Saint-Urbain pour valoriser le secteur du tourisme;
- ↗ L'absence de réglementation visant l'affichage touristique;
- ↗ Aucun outil de promotion touristique sur la municipalité de Saint-Urbain et peu de promotion faite à l'extérieur;
- ↗ Peu de partenariat établi entre la municipalité et les organismes de promotion touristique pour mettre en valeur Saint-Urbain;
- ↗ Différents problèmes d'érosion des berges de la rivière du Gouffre pouvant fragiliser la population de saumons.

Suggestions de questions pour stimuler la réflexion?

- ↗ Est-ce que le village de Saint-Urbain se trouve bien représenté dans l'offre touristique (ATR) de Charlevoix ou est-ce qu'il devrait faire davantage de promotion pour se faire connaître et profiter des retombées économiques touristiques?
- ↗ Sommes-nous des ambassadeurs de notre municipalité et de ses attraits?
- ↗ Favorisons-nous la venue des touristes dans Saint-Urbain en leur faisant connaître les hébergements et les différents services touristiques?



7.3 Le patrimoine-La culture-La conservation de l'environnement

Mise en contexte

Présentement, l'agente de développement culturel de la MRC procède à une consultation publique dans les municipalités afin d'élaborer la politique culturelle de la MRC de Charlevoix. Ainsi, cet atelier vous permet de vous prononcer sur le développement culturel et la préservation du patrimoine que vous souhaitez dans la municipalité de Saint-Urbain. Les besoins et les attentes que vous exprimerez, seront pris en compte dans le cadre du processus d'élaboration de cette politique culturelle de la MRC de Charlevoix. Il sera aussi question de la conservation de l'environnement puisque c'est un élément important du patrimoine paysager local.

Voici les principes directeurs permettant de traduire les constats que les travaux préliminaires d'élaboration de la politique culturelle de la MRC de Charlevoix ont permis d'établir et qui pourraient orienter les discussions. La MRC de Charlevoix reconnaît les principes suivants :

Principe 1

- La culture contribue à l'enrichissement personnel et collectif des citoyens et l'accessibilité doit en être facilitée;

Principe 2

- La culture contribue au développement économique, dynamise le milieu, favorise son rayonnement et, en ce sens, doit être soutenue;

Principe 3

- Le soutien au développement de l'activité culturelle est une responsabilité commune que la MRC entend partager avec les municipalités, les gouvernements provincial et fédéral, les organisations et la population;

Principe 4

- Le patrimoine sous toutes ses formes constitue une source d'identité locale et régionale, à l'échelle humaine et territoriale, et sa préservation doit être un souci collectif.

Les axes d'intervention (préoccupations majeures) découlant des principes directeurs :

Axe d'intervention 1

Stimuler la participation des citoyens à la vie et au développement culturel;



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Axe d'invention 2

Favoriser la protection, la préservation et la mise en valeur du patrimoine;

Axe d'intervention 3

Faciliter l'établissement et l'action des créateurs et des promoteurs culturels ;

Axe d'intervention 4

Stimuler les échanges culturels intermunicipaux.

Facteurs prometteurs et conditions facilitantes

- ↻ Environ 125 bâtiments datant d'avant les années 1950;
- ↻ Un inventaire patrimonial récent, datant de 2001;
- ↻ L'étude du patrimoine de la MRC de Charlevoix (Bergeron Gagnon, 2000) comportant des recommandations en regard du patrimoine bâti et paysager;
- ↻ La Chapelle du Lac de la Galette, construite par le coureur des bois Benjamin Girard, bâtiment patrimonial inscrit dans le Circuit du patrimoine religieux de Charlevoix (un projet de restauration et d'interprétation se réalisera dans les prochains mois);
- ↻ L'église, au cœur du village, comme salle de rencontre et point de repère de la communauté;
- ↻ L'existence d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- ↻ Le Festival du Coureur des bois comme événement significatif de notre identité;
- ↻ La présence de l'Association de la conservation de la Vallée du Gouffre;
- ↻ La présence de La traversée de Charlevoix;
- ↻ La présence de la Ferme Basque et du Centre de l'émeu comme produits régionaux;
- ↻ Le Parc national des Grands-Jardins (SÉPAQ), caractérisé par la nature imposante des montagnes constituant un patrimoine paysager exceptionnel;
- ↻ Les caractéristiques et le parcours de la rivière du Gouffre présentant un attrait paysager;
- ↻ La présence de la grotte de Saint-Urbain, de pierre de calcaire (79 m x 13 m de profondeur);
- ↻ L'existence de la tradition de coureur des bois avec Thomas-Fortin et l'histoire relative à la présence des américains dans les clubs de pêche;
- ↻ L'existence d'une renardière, élément patrimonial d'une grande rareté;
- ↻ La présence d'une salle communautaire et d'une bibliothèque locale;
- ↻ Le chalet des loisirs;
- ↻ Depuis 2001, la production d'un bulletin d'information « Le Petit Colporteur de Saint-Urbain » distribué dans chaque foyer;



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- ↵ La présence estivale historique de plusieurs artistes peintres renommés (Jean Palardy, Jori Smith, George Pepper, Kathleen Daly);
- ↵ La citation selon la Loi sur les biens culturels du Québec du chalet de monsieur Pepper et de madame Daly;
- ↵ La future réalisation en 2006 de la route de l'arrière-pays par l'Association touristique régionale (ATR) de Charlevoix;
- ↵ La présence d'une agente de développement culturelle pour la MRC et de différents programmes concernant la culture et le patrimoine;
- ↵ Saint-Urbain a bénéficié d'un certain attrait supplémentaire face aux visiteurs grâce aux différents tournages cinématographiques et télévisuels (La Guerre des Tuques, Le Temps d'une Paix, etc.);
- ↵ Dans les années 1990, l'existence du « musée » Renaissance et de sa fameuse maquette reproduisant le coeur du village avant l'incendie de 1952;
- ↵ Les éléments de toponymie originaux traduisant certaines particularités historiques ou issues de la culture locale;
- ↵ La possibilité pour les gens de s'inscrire à la bibliothèque de Baie-Saint-Paul en échange d'une contribution monétaire;
- ↵ L'existence du Centre d'accès communautaire à Internet (CACI);
- ↵ Une bonne participation bénévole de la part des citoyens.

Défis à relever et conditions difficiles

- ↵ L'absence d'association au CRSBP (Centre régional de services de bibliothèques publiques) donnant accès à un plus grand nombre de volumes, à des cédéroms récents, etc.;
- ↵ L'absence de réglementations spécifiques et de l'adoption d'un plan de mise en valeur et de préservation du patrimoine bâti et paysager de Saint-Urbain;
- ↵ La quasi absence des champs d'actions culturels liés aux arts de la scène, aux arts visuels et à la littérature;
- ↵ Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) pourrait également recommander et participer à l'élaboration d'un plan de protection patrimoniale;
- ↵ Aucun endroit de conservation ou de mise en valeur des archives de Saint-Urbain;
- ↵ La grotte de Saint-Urbain est actuellement inaccessible sur décision municipale par mesure préventive;
- ↵ Peu d'équipement facilitant les initiatives culturelles et les prestations relatives aux arts de la scène;
- ↵ Absence de comité dédié au développement de la vie culturelle.

Suggestions de questions pour stimuler la réflexion?

- ↵ Que faisons-nous pour préserver notre culture, notre histoire et notre patrimoine?



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- ↪ Quelle importance accordons-nous à la protection de notre environnement et à la conservation de nos paysages?
- ↪ Quelles sont nos préoccupations en matière de conservation, de protection et de mise en valeur des ressources patrimoniales, culturelles et des paysages naturels et bâtis)?
- ↪ Dans quelle mesure sommes-nous intéressés à mettre en place des structures de développement ainsi que de protection (comités, tables, etc.) et à y participer ?
- ↪ De qui relève la responsabilité de stimuler une participation active des citoyens à la vie culturelle ? Les dirigeants ? Les citoyens ?
- ↪ Quels sont les moyens dont nous disposons et que nous pourrions adapter, au besoin, afin de favoriser et faciliter l'action culturelle ? (Équipements, outils de communication et d'information, espaces publics, expertises professionnelles, etc.)
- ↪ Reconnaissons-nous des clientèles auxquelles l'action culturelle pourrait être bénéfique (pour briser l'isolement, stimuler la créativité, faciliter l'intégration à la communauté, développer de nouvelles compétences, etc.) ?
- ↪ Par quels moyens pouvons-nous mettre en lumière les particularités culturelles et patrimoniales de notre localité, à des fins de sensibilisation, de préservation ou touristiques?

Commentaires et informations à ajouter



7.4 La place des jeunes dans Saint-Urbain

Mise en contexte

En général, les jeunes désirent rester à Saint-Urbain parce qu'ils apprécient la qualité de vie que l'on y retrouve, mais plusieurs facteurs difficiles (manque d'activités socioculturelles, domaine de l'emploi incertain, etc.) les empêchent d'envisager cette perspective. Cet atelier vous propose d'explorer les différentes facettes de la vie des jeunes de Saint-Urbain afin de développer des pistes de solutions pouvant mener à sauvegarder la place des jeunes dans Saint-Urbain.

Facteurs prometteurs et conditions facilitantes

- ↗ Pour une majorité de jeunes, le goût de s'impliquer, de changer les choses et de vouloir trouver des solutions aux problèmes dans leur municipalité;
- ↗ La présence de services éducatifs à proximité de Saint-Urbain, le Centre éducatif Saint-Aubin à Baie-Saint-Paul et du Centre d'études collégiales en Charlevoix;
- ↗ La présence d'une école primaire à Saint-Urbain;
- ↗ L'existence d'une Table jeunesse dans Charlevoix;
- ↗ La présence sur le territoire de l'organisme Forum Jeunesse outillant les jeunes de 12 à 17 ans par la prévention, la promotion et la sensibilisation aux problématiques jeunesse tout en défendant les droits des jeunes;
- ↗ Le pacte rural de la MRC de Charlevoix offrant du financement pour aider à la création de maisons de jeunes;
- ↗ Le projet de mise en place d'une maison de jeunes;
- ↗ Embauche d'un travailleur de rue deux jours par semaine au cours de l'été 2004;
- ↗ La présence d'installation de loisirs (chalet, patinoire, terrain de jeux.);
- ↗ Une compensation, de trente dollars (30 \$) par enfant, est offerte pour l'inscription aux loisirs de Baie-Saint-Paul;
- ↗ Accès gratuit à la bibliothèque municipale;
- ↗ La possibilité pour les gens de s'inscrire à la bibliothèque de Baie-Saint-Paul en échange d'une contribution monétaire;
- ↗ Service de garde en milieu scolaire organisé et fonctionnel;
- ↗ La présence du transport collectif de Charlevoix (TRUC);
- ↗ Marquage de rue dans la zone scolaire et présence d'un brigadier bénévole;
- ↗ Entente entre la Ville de Baie-Saint-Paul et les municipalités locales concernant l'uniformisation des tarifs d'utilisation de l'aréna Luc et Marie-Claude pour l'ensemble des citoyens, incluant les coûts d'inscriptions aux activités de glace;
- ↗ Organisation d'une fin de semaine d'hiver : tournoi extérieur de hockey bottine;



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

- ↻ La présence de la Table de prévention de l'abandon scolaire de Charlevoix (TPASC) instigatrice de projets spécifiquement destinés aux jeunes;
- ↻ La présence de l'Association pour l'action politique régionale pour la Jeunesse de Charlevoix (AAPOR) comité des 18-35 pour tout Charlevoix;
- ↻ Dans toutes les études, on remarque que le travail occupe une place importante dans la vie des jeunes.

Défis à relever et conditions difficiles

- ↻ La baisse démographique et l'exode des jeunes vers d'autres municipalités;
- ↻ La proportion de jeunes âgés de 20 à 34 ans dans la MRC de Charlevoix plus faible que dans les autres MRC de la Capitale-Nationale;
- ↻ Le faible taux de scolarité dans Charlevoix, 47,2 % des 15 ans et plus n'ont pas de diplôme secondaire, comparativement à 28,3% dans les autres MRC de la région de Québec et à 35,5 % pour l'ensemble du Québec;
- ↻ À la journée « Maires et monde » du 3 avril 2004, les jeunes de Saint-Urbain ont manifesté leur désir d'avoir une maison de jeunes, un lieu de rencontre, d'appartenance et un endroit bien à eux;
- ↻ Les jeunes désirent entretenir la culture et travailler à sensibiliser les gens à la culture, au patrimoine et à la protection de l'environnement;
- ↻ Aucun comité de jeunes officiellement en place;
- ↻ Peu de jeunes impliqués dans le milieu municipal;
- ↻ Manque de loisirs et d'activités socioculturelles spécifiquement pour les jeunes;
- ↻ Aucun système d'accueil spécifique aux jeunes qui veulent s'établir à Saint-Urbain;
- ↻ Une récente enquête de la Table de prévention de l'abandon scolaire de Charlevoix (TPASC) dans Charlevoix a relevé un fait troublant chez les jeunes du secondaire : 47,4 % des filles de quatorze ans et plus, et près de 4 garçons sur dix, soit 38,3 %, souhaitent vivre ailleurs une fois leurs études complétées;
- ↻ Plus les jeunes étudient longtemps, plus ils ont des aspirations professionnelles élevées, plus ils pensent à quitter leur région;
- ↻ Les jeunes connaissent peu les possibilités d'emplois dans leur région;
- ↻ Les jeunes estiment que le tourisme est trop présent dans la région, car il apporte des emplois saisonniers et à statut précaire;
- ↻ Peu de contact intergénérationnel entre les jeunes et les aînés de Saint-Urbain;
- ↻ Les personnes âgées et les retraités souhaitent uniquement la tranquillité ce qui brime à l'occasion le dynamisme des jeunes;
- ↻ En général, l'existence de préjugés négatifs et d'un manque de confiance envers les jeunes;
- ↻ Peu de connaissance du milieu municipal de Saint-Urbain.



7.5 Le citoyen et le développement du bonheur municipal brut¹

Mise en contexte

À l'origine, le mandat de la municipalité se résumait à la construction et l'entretien des rues, du réseau d'aqueduc, d'égouts, d'éclairage, à la collecte des ordures en plus de la protection et de la lutte contre les incendies. Aujourd'hui, les élus sont à la recherche du bonheur municipal brut, c'est-à-dire faire de Saint-Urbain un lieu où il fait bon vivre et qui soit branché sur la satisfaction du citoyen sans avoir à retrancher des services municipaux. Étant donné que la gestion municipale est beaucoup plus complexe et que les élus de Saint-Urbain font face à plusieurs défis pour conserver la qualité de vie et le dynamisme local, comment faire plus avec moins de ressources? Cet atelier devrait vous permettre de mieux connaître les contraintes auxquelles font face les élus et les possibilités qui s'offrent aux citoyens voulant s'impliquer pour soutenir le développement de la qualité de vie à Saint-Urbain.

Facteurs prometteurs et conditions facilitantes

- ↪ Une municipalité offrant une excellente qualité de vie et un environnement sain;
- ↪ La présence d'infrastructures municipales et de services adéquats;
- ↪ Le dynamisme des élus municipaux fournissant plusieurs heures de travail bénévoles pour développer la qualité de vie à Saint-Urbain;
- ↪ La volonté municipale de convier les citoyens pour une consultation publique afin de préparer avec eux des stratégies pour un meilleur avenir à Saint-Urbain;
- ↪ Le remboursement de la 1^{ère} année de taxes foncières à l'achat d'une 1^{ère} maison dans la municipalité;
- ↪ L'organisation d'une fête municipale à la St-Jean-Baptiste à prix populaire;
- ↪ L'existence d'un programme d'accueil des nouveaux résidents en partenariat avec la MRC;
- ↪ La présence du transport collectif de Charlevoix (TRUC);
- ↪ L'aménagement d'un nouveau bureau municipal attenant à la Caisse populaire (espace plus fonctionnel pour de meilleurs services).

¹ Expression tirée du livre « L'obsession du citoyen » produit pour Villes et Villages où il fait bon vivre, en 1998.



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Défis à relever et conditions difficiles

- ↗ La plus grande variation de la population à la baisse (-10,57 %) parmi les municipalités de la MRC de Charlevoix;
- ↗ L'exigence à laquelle fait face le conseil municipal pour organiser les services adaptés aux besoins des citoyens et la constante recherche des biens et services pouvant répondre aux désirs des contribuables;
- ↗ Davantage de responsabilités dans plusieurs domaines municipaux confiées par l'état (ex. : gestion de matières résiduelles, trouver du financement pour faire du développement local, mettre en œuvre des projets, etc.) avec une capacité de payer restreinte;
- ↗ La diminution des revenus municipaux due au contexte socioéconomique difficile (diminution de la population, faible taux de scolarisation, exode des jeunes, vieillissement de la population, taux de chômage élevé, faible revenu par ménage);
- ↗ Une diminution de la participation des citoyens au développement d'activités rassembleuses pour la population de Saint-Urbain;
- ↗ Peu de partenariat établi avec d'autres municipalités pour renforcer les stratégies de développement, pour produire différents services, pour faire la promotion du territoire, pour faire de la concertation;
- ↗ Peu d'échanges entre les élus municipaux et le monde des affaires;
- ↗ Le peu de considération que le travail des élus municipaux semblent avoir auprès de la population;
- ↗ Circulation lourde importante dans le rang St-Jean-Baptiste brisant la tranquillité des citoyens et la sécurité.

Suggestions de questions pour soutenir la réflexion?

- ↗ Quelle sorte de village Saint-Urbain est-il?
- ↗ Quels sont le rôle et la responsabilité des acteurs municipaux, élus, citoyens et partenaires?
- ↗ Comment développer une nouvelle vision municipale étant donné les nouveaux défis auxquels fait face la municipalité de Saint-Urbain?
- ↗ Dans un esprit de développement durable, comment décider et agir avec vision quand les ressources sont limitées?
- ↗ Quelles sont les contraintes auxquelles fait face notre conseil municipal (réglementation, zonage, budget, développement local, etc.)?
- ↗ Que ferons-nous face à la dénatalité?
- ↗ Quel accueil réservons-nous aux nouveaux résidents?
- ↗ Est-ce que l'esprit communautaire existe toujours à Saint-Urbain?
- ↗ Sommes-nous des ambassadeurs *de et dans* notre milieu?
- ↗ Quel est notre projet de société?



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Commentaires et informations à ajouter



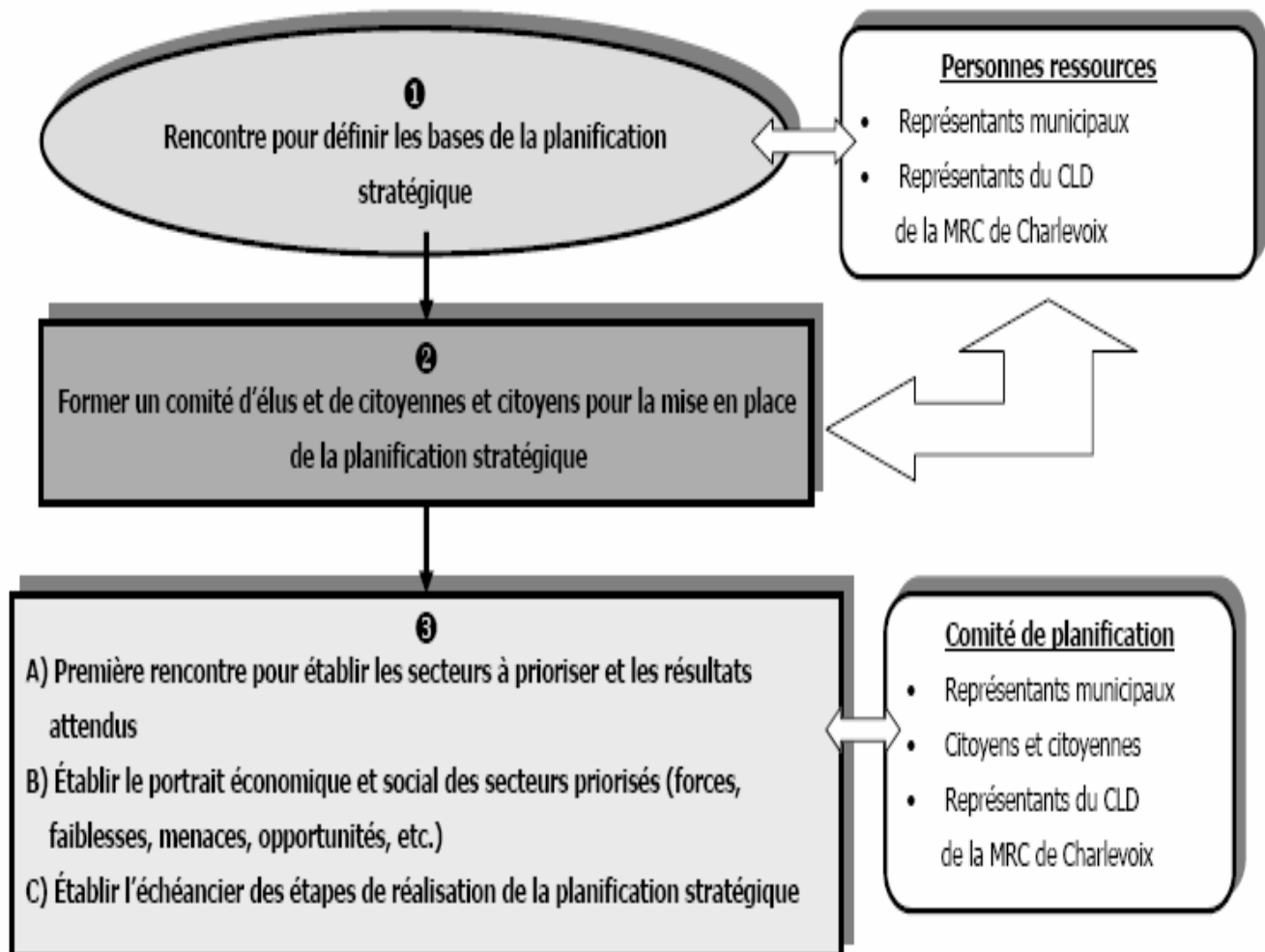
Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Références

Association touristique de Charlevoix , « Circuit la route des saveurs de Charlevoix », dépliant promotionnel, 2005-2006.
Association touristique de Charlevoix , « Guide touristique officiel 2005-2006 », 174 pages.
Club des 4 H. « 175 e anniversaire de l'érection canonique », 4 pages.
Commission municipale du Québec. « Étude sur le caractère local ou supralocal d'équipements sur le territoire de la MRC de Charlevoix », juin 2002, p. 15.
Compte rendu , « Journée d'étude sur les aspirations des jeunes de Charlevoix », 2002.
Compte rendu , « Journée Maires et monde » Une vague de jeunesse au cœur de nos municipalités, 3 avril 2004.
Emploi-Québec , « Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre », Mars 2002.
Gaudreault, M., Perron, M., Gagné, M., Veillette, S. , « La vie des jeunes de Charlevoix Qui sont-ils? Que font-ils? » Groupes écobes, 2002.
Gauthier, M. , « Passifs ou acteurs : Les tendances actuelles chez les jeunes », Observatoire Jeunes et Société, INRS Urbanisation, Culture et Société Québec, 2004. 25 pages.
Gouvernement du Québec. « Plan de transport de Charlevoix », 2003, 135 p.
Gouvernement du Québec. « Stratégie de Marketing touristique 2000-2005, grandes tendances de la demande touristique », 2000, 25 p.
Kaye, G., Wolff, T. , « Concertation locale, Les clefs du succès », 1998, 183 pages.
Le groupe DBSF , « Stratégie de diversification économique et plan de relance pour Charlevoix. », décembre 2001.
MRC de Charlevoix , « Politique familiale de la MRC de Charlevoix », 2003.
R. Lachance, M. Morrisset avec la collaboration de F. Des Rosiers , « L'obsession du citoyen », Réseau québécois des Villes et Villages en santé, 2004, 192 pages.
Roche , « Plan stratégique de développement industriel de la MRC de Charlevoix », 2005.
Statistique Canada , Recensement du Canada, 2001.

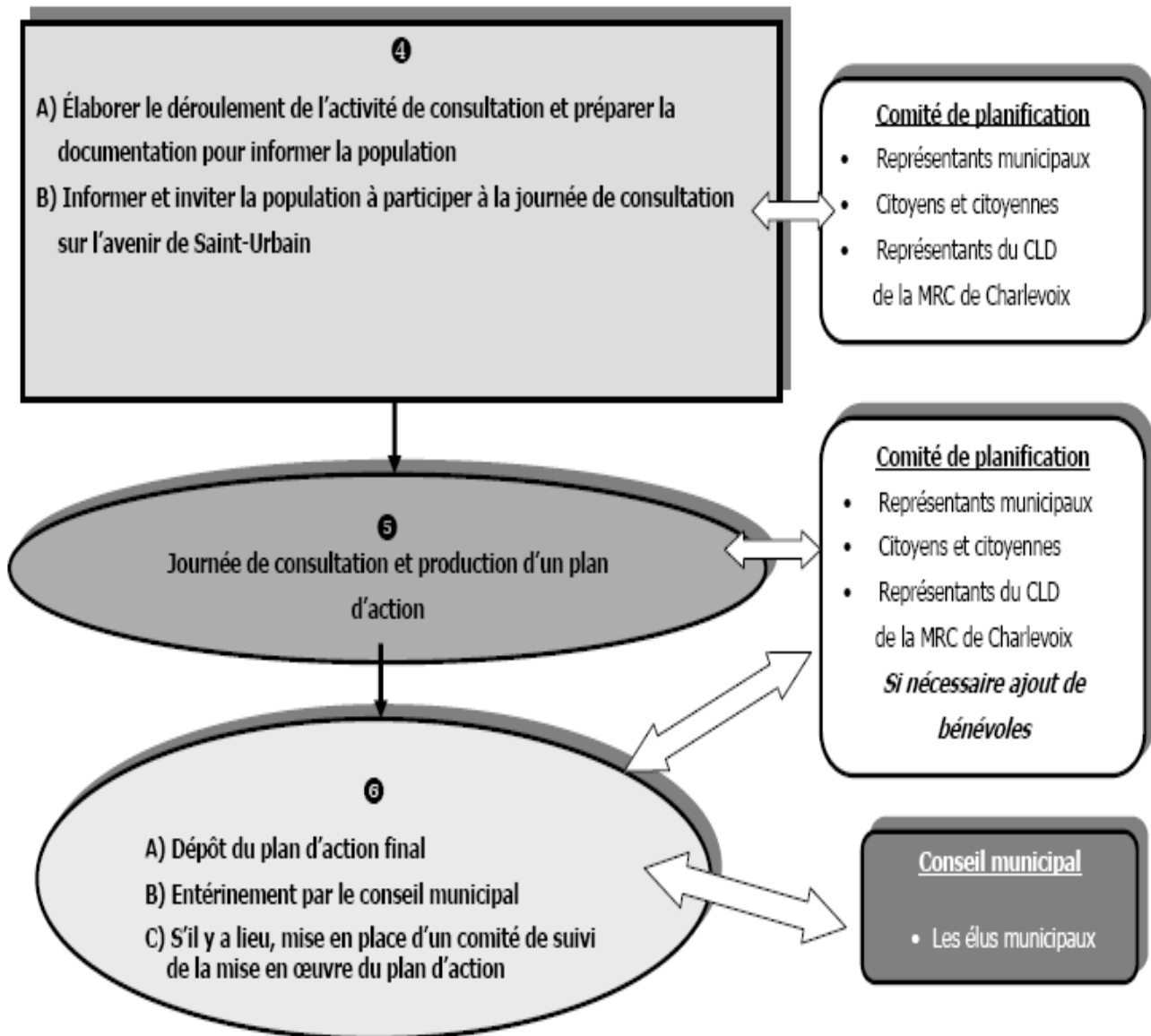


Annexe -1- Cheminement proposé pour la réalisation d'un plan d'avenir commun pour la population de Saint-Urbain





Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain





Annexe -2- Données socioéconomiques²

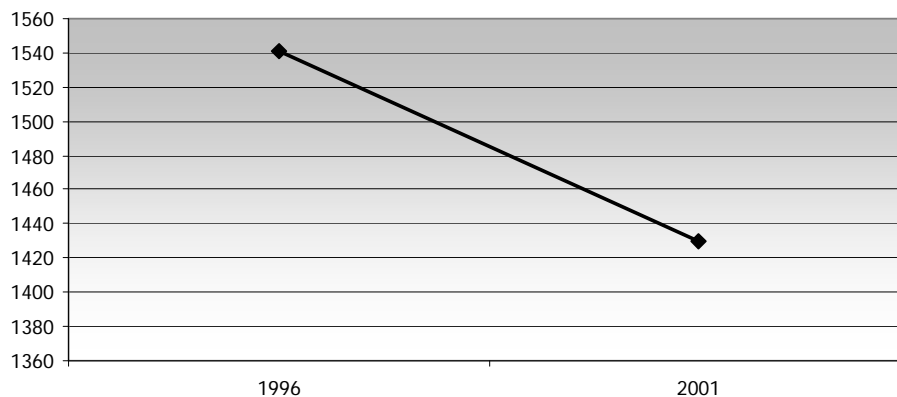
Les données du profil socioéconomique de la Municipalité de Saint-Urbain nous permettent d'établir des comparaisons et la population québécoise.

Population

La répartition de la population en lien avec la superficie du territoire, nous permettent de constater que la densité de la population de Saint-Urbain est plus faible en comparaison de celle de tout le Québec. Lors du dernier recensement de 2001, Statistique Canada dénombrait 1 430 personnes et en 1996, 1 541 personnes à Saint-Urbain. Nous notons donc une décroissance démographique importante de -7,2 % et cette tendance semble suivre sa lancée alors que pour l'ensemble du Québec, c'est plutôt une croissance. Concernant la composition selon l'âge de la population, nous remarquons la forte proportion des 25-54 ans tant à Saint-Urbain qu'au Québec. Par contre, dans le groupe d'âge des 55-74 ans, nous notons une proportion plus élevée à Saint-Urbain qu'au Québec.

Caractéristiques	Saint-Urbain	Québec
Population en 2001	1 430	7 237 479
Population en 1996	1 541	7 138 795
Variation de la population entre 1996 et 2001 (%)	-7,2	1,4
Total des logements privés	586	3 230 196
Densité de la population au kilomètre carré	4,3	5,3
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	335,82	1 357 743

Variation de la population de la municipalité de 1996 à 2001



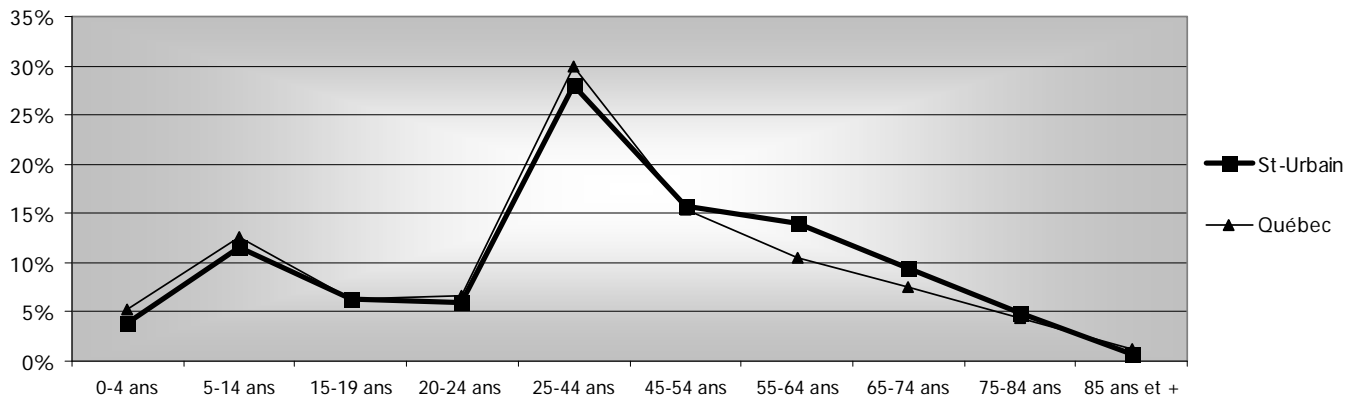
² Statistiques Canada, Recensement du Canada 2001.



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Caractéristiques	Saint-Urbain			Québec		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Composition selon l'âge de la population						
Total - Toutes les personnes	1 430	750	680	7 237 480	3 532 845	3 704 635
Âgées de 0-4 ans	55	30	20	375 765	192 275	183 490
Âgées de 5-14 ans	165	85	80	915 810	466 790	449 020
Âgées de 15-19 ans	90	45	45	462 070	235 855	226 215
Âgées de 20-24 ans	85	45	40	487 405	246 140	241 265
Âgées de 25-44 ans	400	215	185	2 165 760	1 077 480	1 088 280
Âgées de 45-54 ans	225	130	90	1 109 945	548 085	561 865
Âgées de 55-64 ans	200	105	95	760 905	370 960	389 945
Âgées de 65-74 ans	135	60	70	547 185	248 740	298 445
Âgées de 75-84 ans	70	30	40	318 180	120 940	197 240
Âgées de 85 ans et plus	10	5	5	94 450	25 580	68 870
Âge médian de la population	42,4	42,4	42,3	38,8	37,8	39,8
% de la population âgée de 15 ans et plus	84,6	84,7	85,3	82,2	81,3	82,9

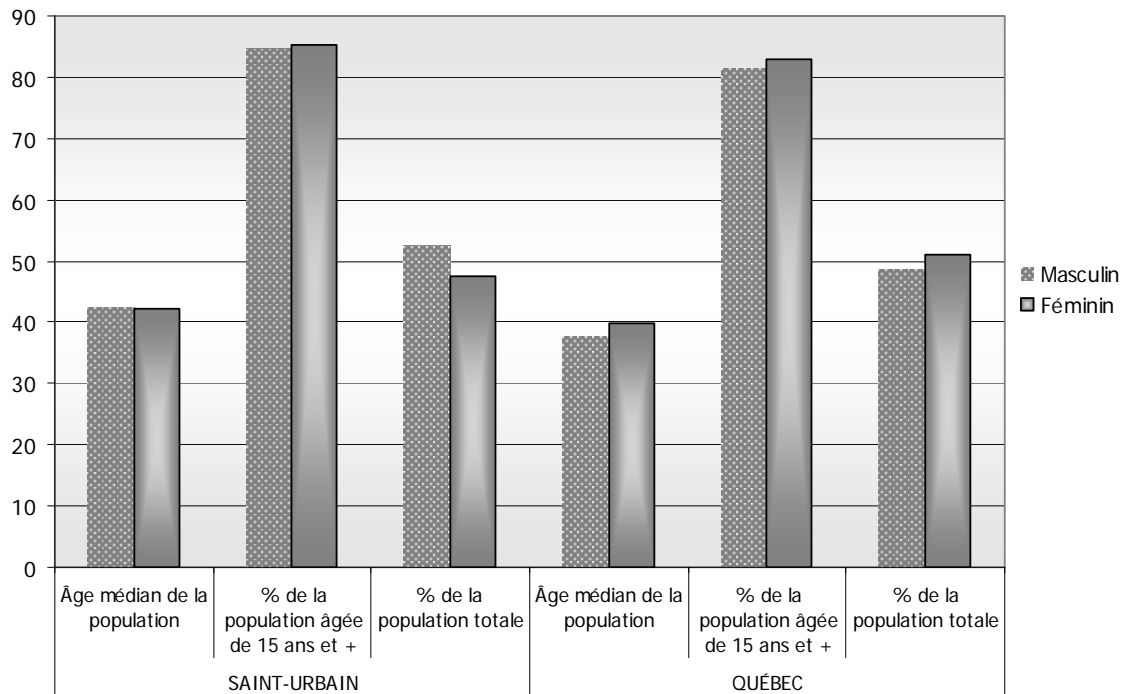
Composition de la municipalité et du Québec selon l'âge en 2001





Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Caractéristiques de la composition de la municipalité et du Québec
selon le sexe en 2001



Langue maternelle

Caractéristiques	Saint-Urbain			Québec		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Première(s) langue(s) parlée(s) et encore comprise(s)						
Total - Toutes les personnes	1 405	750	660	7 125 580	3 491 685	3 633 895
Anglais seulement	0	0	0	557 040	273 130	283 915
Français seulement	1 405	750	655	5 761 765	2 815 930	2 945 840
Anglais et français	0	0	0	50 060	24 800	25 265
Autres langues	0	0	0	756 710	377 830	378 885



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Catégories de travail

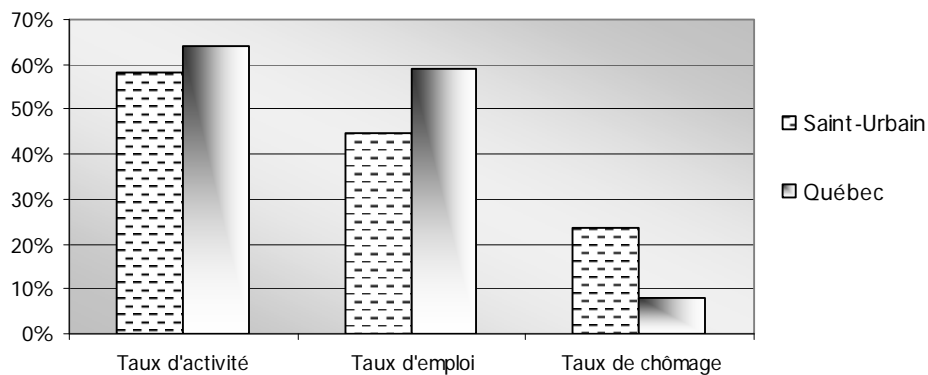
Le taux d'activité 58,4 % et d'emploi 44,5 % à Saint-Urbain sont plus bas que ceux du Québec avec respectivement 64,2 % et 58,9 %. Le taux de chômage est de 23,8 % à Saint-Urbain, comparativement à 8,2 % au Québec, ce qui représente un écart important.

Caractéristiques	Saint-Urbain			Québec		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Population active occupée de 15 ans et plus	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
À domicile	20	15	0	224 690	114 790	109 900
En dehors du Canada	0	0	0	9 245	6 740	2 510
Sans adresse de travail fixe	20	15	10	225 685	176 330	49 350
Lieu habituel de travail	505	260	250	2 974 650	1 540 090	1 434 555

Indicateurs de la population active

Caractéristiques	Saint-Urbain			Québec		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Taux d'activité ³ (%)	58,4	67,7	48,2	64,2	71,1	57,7
Taux d'emploi ⁴ (%)	44,5	45,4	43,9	58,9	64,9	53,2
Taux de chômage (%)	23,8	33,0	9,1	8,2	8,7	7,7

Indicateurs de la population active de la municipalité et du Québec en 2001



³ Taux d'activité : pourcentage de la population active par rapport à la population de 15 ans et plus.

⁴ Taux d'emploi : pourcentage de la population en emploi par rapport à la population de 15 ans et plus.



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Niveau de scolarité

À Saint-Urbain, la population des 20 à 34 ans détient un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires dans une proportion de 16,9 % par rapport à 23,3 % au Québec; ceux ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers 23,7 % versus 13,8 % au Québec; ceux ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou universitaires 23,7 % et 63,8 % au Québec.

Pour la population des 35 à 44 ans détenant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires; c'est dans une proportion de 17,1 % par rapport à 26,4 % au Québec, ceux ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers 31,7 % versus 13,5 % au Québec et ceux ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou universitaires 24,4 % et 39,5 % au Québec.

Pour la population des 45 à 64 ans détenant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires; c'est dans une proportion de 16,3 % par rapport à 27,3 % au Québec, ceux ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers 16,3 % versus 11,1 % au Québec et ceux ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou universitaires 13 % versus 30,4 % au Québec.

Nous observons que quelque soit le groupe d'âge de la population de Saint-Urbain en rapport avec le certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires, le taux de diplomation est plus bas de façon significative que celui du Québec. Concernant la détention d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métiers, Saint-Urbain a un taux beaucoup plus élevé que dans le Québec. Alors que pour ce qui est du certificat ou d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires, tous les groupes d'âge de Saint-Urbain démontre un pourcentage beaucoup moins élevé qu'au Québec. Soulignons toutefois, un écart davantage important pour les 20 à 34 ans dont le taux de diplomation du certificat ou d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires est inférieur de 40,1 % du taux québécois.

Caractéristiques	Saint-Urbain			Québec		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Fréquentation scolaire						
Plus haut niveau de scolarité atteint						
Population totale âgée de 20 à 34 ans	295	180	110	1 401 850	701 810	700 040
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	35,6	50,0	9,1	16,0	18,8	13,2
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	16,9	16,7	18,2	23,3	25,0	21,6



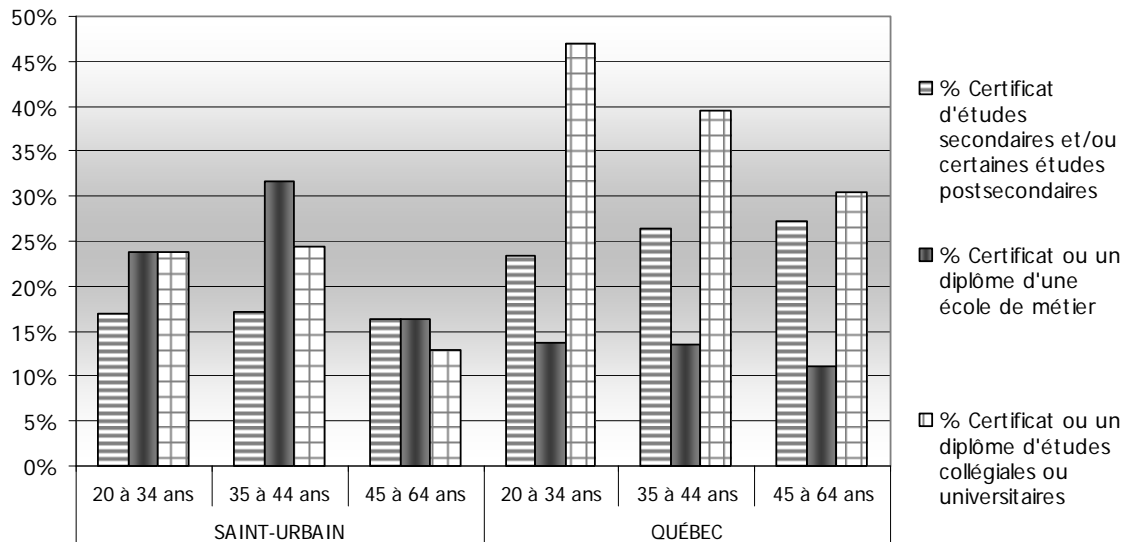
Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	23,7	11,1	40,9	13,8	15,7	11,9
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	20,3	16,7	22,7	24,8	21,9	27,7
% de la population âgée de 20 à 34 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	3,4	0,0	9,1	22,1	18,6	25,6
Population totale âgée de 35 à 44 ans	205	110	95	1 236 450	611 425	625 020
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	24,4	22,7	31,6	20,7	22,4	19,0
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	17,1	13,6	21,1	26,4	24,3	28,3
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	31,7	45,5	15,8	13,5	15,8	11,2
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	19,5	13,6	26,3	18,2	16,3	20,0
% de la population âgée de 35 à 44 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	4,9	9,1	0,0	21,3	21,1	21,5
Population totale âgée de 45 à 64 ans	460	250	215	1 855 590	909 860	945 725
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un niveau inférieur au certificat d'études secondaires	53,3	66,0	37,2	31,1	30,6	31,7
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat d'études secondaires et/ou ayant fait certaines études postsecondaires	16,3	16,0	18,6	27,3	24,6	29,9
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers	16,3	10,0	23,3	11,1	14,0	8,4
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat ou un diplôme d'études collégiales	5,4	4,0	7,0	11,4	10,3	12,5
% de la population âgée de 45 à 64 ans ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire	7,6	6,0	11,6	19,0	20,6	17,



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Niveau de scolarité de la municipalité et du Québec selon l'âge en 2001



Revenu des ménages

Le revenu médian des personnes âgées de 15 ans et plus à Saint-Urbain se situe à 15 219 \$ par rapport à 20 665 \$ au Québec. C'est un écart quand même significatif qui dénote des possibilités de revenus moins élevés dans la municipalité de Saint-Urbain que dans l'ensemble du Québec.

Caractéristiques	Saint-Urbain	Québec
Revenu		
Personnes âgées de 15 ans et plus ayant un revenu	1 160	5 506 245
Revenu total médian des personnes âgées de 15 ans et plus (\$)	15 219	20 665
Composition du revenu total (100 %)	100,0	100,0
Gains en pourcentage du revenu	65,3	75,1
Transferts gouvernementaux en pourcentage du revenu	26,7	13,9
Autres sources de revenu en pourcentage du revenu	7,8	11,0



Journée de consultation Pour l'avenir de Saint-Urbain

Certaines caractéristiques des ménages		
Total - Tous les ménages privés	535	2 978 115
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants	170	842 180
Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants	155	809 855
Revenu médian des ménages (\$) - Tous les ménages	33 776	40 468
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements loués (\$)	329	529
Paiements mensuels bruts moyens pour les logements occupés par le propriétaire (\$)	439	706
Certaines caractéristiques des logements privés occupés		
Nombre total de logements	535	2 978 110
Nombre de logements possédés	415	1 724 465
Nombre de logements loués	120	1 249 455
Nombre de logements construits avant 1991	490	2 630 670
Nombre de logements construits entre 1991 et 2001	40	347 440
Valeur moyenne des logements	59 799	110 668

Caractéristiques des logements privés occupés dans la municipalité en 2001

